



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 28 avril 2016 une note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « Orange » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 11 500 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Medi Telecom SA, Medi Telecom Distribution, Sofrecom Services Maroc et Equant Morocco Inc.

La période de souscription/rétractation s'étalera du 29 avril au 02 mai 2016 inclus. Le prix de souscription s'établit à 11.92 euros soit 130.33 DH.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) des compartiments « ORANGE AMBITION INTERNATIONAL CLASSIQUE » et « ORANGE AMBITION INTERNATIONAL GARANTI 2016 » du FCPE « ORANGE AMBITION INTERNATIONAL » ;
- Le règlement du Plan Epargne de Groupe International (PEGI) mis en place par Orange SA ;
- Le règlement du FCPE « Orange Ambition International » agréé par l'AMF sous la référence FCE20160018 ;
- Le document de référence déposé auprès de l'AMF le 07 avril 2015 sous le numéro D.15-0293

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des filiales Marocaines ainsi qu'auprès de BMCE CAPITAL CONSEIL. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/007/2016